



A retenir

- GEL** Gel généralisé sur les vignobles gersois avec des dégâts semblant importants sur l'ensemble du vignoble.
- VERS DE LA GRAPPE** Mettez les pièges en place si vous en avez.
La confusion doit être posée dans les prochains jours.

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)

[La note technique commune vigne 2022](#)

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2022

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour le vignoble du Gers, le réseau compte une trentaine de parcelles de suivis (traitées et non traitées) ainsi qu'une soixantaine de pièges à phéromone pour le suivi des vols d'Eudémis et d'Eulia.

Les données d'observation sont collectées par de nombreuses structures partenaires (dont vous retrouvez la liste en fin de bulletin) et par des viticulteurs observateurs. Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation est la suivante :

Animatrice filière régionale : V. Vigüès, Chambre d'agriculture du Tarn Animation du réseau régional, rédaction et publication des BSV		Référents vignoble : C. Fabri (CA32) Animation du réseau vignoble, collecte de données et validation des BSV
IFV Sud-Ouest : A. Petit Modélisation Suivis biologiques en laboratoire	CRAO : N. Legroux Validation et publication	SRAL : L. Durand-Lagarrigue Contrôle de second niveau



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitania
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitania,
DRAAF Occitania

METEO

- **Les faits marquants de la climatologie hivernale 2021-2022** (Source Météo France)

L'hiver a connu une pluviométrie proche de la normale. Les températures ont été particulièrement douces fin décembre et en début d'année. Mais, à partir du 11 janvier, elles ont été inférieures aux normales de saison et de nombreuses gelées matinales ont été enregistrées. Les températures sont redevenues plus clémentes en février et mars avant de chuter début avril. Ce début d'avril a connu trois matinées avec du gel : du 2 au 3, du 3 au 4 et du 4 au 5 avril. On a enregistré , -5°C à Castelnavet, -4,5°C à Cravencères et jusqu'à -7°C du côté des Landes.

- **Pour les prochains jours**

Les températures devraient remonter mais le temps restera maussade jusqu'à samedi avec un faible risque de pluie quasi-quotidien.

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11	Mar 12
Températures	6-8	6-17	6-18	10-15	6-20	10-21	14-20
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES



Bourgeon dans le coton

Pointe verte
Photos IFV

Sortie des feuilles

Avant la gelée, les stades étaient hétérogènes. A ce jour, tout est en pause et un point sera fait lors du redémarrage de la végétation.

GEL

Le gel qui s'est produit lors des 3, 4 et 5 avril a engendré des dégâts généralisés sur le vignoble gersois. Les dégâts bien qu'hétérogènes sont importants et dépendants de la précocité des parcelles. La surface de vigne impactée par le gel est plus importante qu'en 2021. Un point sera fait dans les jours qui viennent pour avoir une évaluation plus précise des dégâts. L'espoir réside dans le fait que les stades phénologiques étaient moins avancés qu'en 2021.

Néanmoins, les épisodes de froid ont aussi des conséquences sur le développement ultérieur des grappes et il faudra surveiller les phénomènes de filage et de coulure au moment de la floraison.

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

Une autre tordeuse est surveillée, non pas pour sa nuisibilité mais pour sa biologie. Il s'agit d'Eulia, dont le vol survient généralement entre 10 à 15 jours avant celui d'Eudémis et permet ainsi d'anticiper celui-ci.



Biologie et description des symptômes :

Les vers de grappe hivernent sous forme de chrysalides, au sol ou sous les écorces. Au printemps, les adultes de la première génération (G1) émergent de ces chrysalides et entament le premier vol. Ce vol de G1 peut démarrer plus ou moins précocement selon les conditions de l'année et s'étaler sur plus d'un mois.

• Situation au vignoble

L'installation des pièges est en cours.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). **Les diffuseurs doivent être posés au plus vite.**



Vous pouvez désormais recevoir par courriel dès leur parution, toutes les éditions du BSV en Occitanie, en vous inscrivant sur notre plate-forme d'abonnement.

Le Bulletin de Santé du Végétal est élaboré par nos experts pour vous apporter la meilleure analyse et vous aider à être plus réactif face aux aléas susceptibles de menacer vos cultures.

Abonnez-vous gratuitement aux bulletins de santé du végétal (BSV) :
<http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

Prochain BSV, le 20 avril

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Alterna, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.